

Comme le Comte de Golofkin a reçu en même-tems, & a communiqué au Gouvernement la copie du second Rescrit envoyé à Mr. Lanczinski à Vienne; & que l'Impératrice de Russie a même fait informer les Etats Généraux, que les autres Puissances de l'Europe, chez qui elle a des Ministres, de ses dispositions à cet égard, nous avons jugé à propos de rapporter tout de suite la substance de ce Rescrit, datté du 28. Novembre, vieux stile, ou 9. Decembre nouveau stile. Sa Majesté Czarienne y déclare :

« Qu'après avoir envoyé à son Ministre auprès
 » de la Reine de Hongrie, & avoir fait com-
 » muniquer au Résident de cette Princesse à
 » Peterbourg, tous les actes & les dépositions
 » concernant l'affaire du Marquis de Botta,
 » & généralement de tout ce qui pouvoit y
 » servir de preuve, elle se seroit attenduë que
 » la Cour de Vienne n'auroit entrepris de le
 » justifier, qu'après avoir jugé par les preuves
 » en question, si effectivement une pareille
 » conduite pouvoit être justifiée : Qu'au con-
 » traire il a paru un Rescrit de la Reine de
 » Hongrie, adressé à ses Ministres dans les
 » Cours étrangères, qui n'a d'autre but que
 » de disculper ce Marquis, & de faire tomber
 » les accusations portées à sa charge, sous
 » prétexte que c'est un homme dont la répu-
 » tation est bien établie auprès de la Cour de
 » Vienne; tellement que Sa Maj. Imp. Cz. se
 » trouve compromise au point, qu'on ne fait
 » pas la moindre attention à la satisfaction
 » qu'elle demande, & qu'on ne s'attache qu'à
 » innocenter le Marquis de Botta, en écartant
 » tout ce qui peut blesser sa réputation; chose
 » que l'on traite avec tant de délicatesse, que
 » » tout